



ARRIVEE LE

- 7 MAI 2019

DDT Pôle Territorial
Sud Mayenne

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Bouguenais, le **07 MAI 2019**

Service national d'Ingénierie aéroportuaire

Le chef du département SNIA Ouest

Département Ouest

à

Unité gestion administrative et domaniale

DDT de la Mayenne
Madame GUERANGER Sylviane

Nos réf. : N° 2019/665

Vos réf. : Votre courriel du 20/03/2019

Affaire suivie par : Hervé KERJOANT

snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 02 28 09 27 22 - Fax :

Objet : PC05318819B1003 – PHOTOSOL DEVELOPPEMENT SAS

Par courriel cité en référence, vous nous adressez pour avis, la demande de permis de construire ci-dessus référencée, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain sis lieu-dit « Saint-Aignan » sur la commune de Renazé (53800).

Je vous informe que le projet se situe en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique associée à des installations de l'aviation civile relevant de mon domaine de compétences.

De plus, ce projet étant situé à plus de 3 kilomètres de toute piste d'aérodrome ou d'hélistation, il ne constituera aucune gêne visuelle pour les pilotes ou les contrôleurs, conformément à notre « Note d'Information Technique relative aux installations des panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes » du 27 juillet 2011.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

L'adjoint au chef de département
SNIA Ouest
Nicolas PICHON

SNIA - Pôle de Nantes
Zone aéroportuaire
CS 14321 - 44343 BOUGUENAI CEDEX
tél : 02 28 09 27 10 - fax :